GRAND CONSEIL **QUE 2438**
de la République et canton de Genève

Signataire : Grégoire Carasso

Date de dépôt : 29 octobre 2026

Question écrite urgente
Dans quelle mesure Genève peut-elle se le permettre ?

Considérant les baisses d'impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques entrées en vigueur 2025, le Conseil d'Etat pourrait-il estimer, toute chose égale par ailleurs, le montant détaillé (idéalement par impôt et par catégorie de contribuables) des recettes fiscales qui seraient inscrites au projet de budget 2027 si lesdites baisses d'impôts n'avaient pas vu le jour ?

Je remercie chaleureusement et par avance le Conseil d'Etat pour ces éléments de réponse.